



Langon, 16 septembre 2020

Un label 100% Néo-aquitain décerné par l'ARS aux maternités pour la santé des enfants

« Prévenir pour bien grandir » c'est le nom du Label décerné ce jour par l'ARS Nouvelle-Aquitaine à 4 maternités de la région pour favoriser la santé des enfants à naître.

Parce qu'on peut agir dès la grossesse et durant les 1000 premiers jours de l'enfant pour avoir un impact réel et positif sur son développement et celui de l'adulte qu'il deviendra, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a créé le label « Prévenir pour bien grandir » en co-construction avec les acteurs de périnatalité de la région et des experts nationaux.

Il s'agit d'un label gratuit et non-commercial qui répond à des exigences fixées par des experts de plusieurs disciplines complémentaires. **Psychologie, nutrition, santé environnement, social, addictions, handicap...** ce label couvre toutes les composantes d'un environnement favorable à la santé de l'enfant et ses parents pour un objectif : « bien grandir ».

« Les maternités font déjà beaucoup de prévention. Mais on en parle peu, on se focalise sur l'acte d'accouchement. Ce label est là pour valoriser et encourager les actions sur l'anté et le post-natal pour que l'enfant à naître puisse grandir dans les meilleures conditions. »

Benoît ELLEBOODE, directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

« Le label Prévenir pour bien grandir propose des outils pour créer les conditions favorables au dialogue, à l'écoute, à l'évocation des difficultés rencontrées, permettant ainsi de donner aux parents les moyens d'agir sur leur santé et celle de leur enfant. »

Marie-Laure BEIJAS, Cheffe de projet périnatalité à l'ARS Nouvelle-Aquitaine

4 exemples concrets d'ACTION > IMPACT favorisées par le label

- Suivre le poids, les habitudes alimentaires et l'activité physique de la mère aura un **impact sur le poids de l'enfant, la prévention d'une obésité ou d'un diabète.**
- Accompagner des parcours personnalisés en addiction tabac, alcool, cannabis aura un **impact direct sur le bon développement du cerveau, des poumons et du système nerveux de l'enfant.**
- Faire découvrir aux femmes enceintes, lors d'ateliers pratiques, les polluants, allergènes et perturbateurs endocriniens cachés dans notre consommation quotidienne (cuisine, cosmétiques, ménage...) et proposer des alternatives plus saines a un **impact sur les risques de troubles de la fertilité, de malformations, retards de croissances, etc. ainsi que sur la qualité de l'environnement de l'enfant.**
- Protéger les femmes en situation de précarité en les orientant vers des solutions en logement, couverture santé, ou contre des violences repérées a un **impact immédiat sur la prévention de la prématurité, les retards de croissance de l'enfant...**

Les dossiers de candidature sont évalués par un audit et un comité de labellisation composé de professionnels de l'ARS, d'experts en périnatalité et de représentants d'usagers sur la base d'un référentiel précis. Une échelle d'appréciation (1-basique, 2-médium et 3-premium) est utilisée pour évaluer chacune des 7 thématiques et permet ainsi d'attribuer un niveau (de 1 à 3 petits pas) à la maternité candidate (voir Dossier de presse).

Il s'agit d'une démarche volontaire de la part des établissements. Le label « Prévenir pour bien grandir » est décerné pour 3 ans et permet de compléter d'autres démarches déjà engagées sur d'autres labels spécifiques (santé environnementale, bientraitance...).

Après dépôt de candidature et une auto-évaluation satisfaisante, **4 maternités Néo-aquitaines ont été auditées à l'été dernier et obtiennent le label le 16 septembre 2021 :**

- Maternité du CH Sud-Gironde (Langon) : 3 petits pas
- Maternité d'Arcachon : 2 petits pas
- Maternité de Libourne : 2 petits pas
- Maternité de Villeneuve-sur-Lot : 1 petit pas

« Prévenir pour bien grandir », **dès son 1^{er} niveau de labellisation, valorise l'engagement des maternités et centres de périnatalité vis-à-vis de la prévention.** Ce label garantit un repère fiable d'engagement de l'établissement dans cette dimension de prévention et d'accompagnement complet, si important lorsque la famille s'agrandit...

D'un point de vue professionnel, ce label permet de valoriser et soutenir les bonnes pratiques en prévention. Il est l'occasion de favoriser la montée en compétence des équipes et de découvrir et partager des outils et des pratiques grâce à l'appui du Réseau périnatal Nouvelle-Aquitaine.

En chiffres

53 659 naissances en 2020 en Nouvelle-Aquitaine (pour 6 millions d'habitants)

44 maternités et **12** centres périnataux de proximité (CPP)

7 thématiques à impact sur la santé couvertes par le label

4 maternités déjà labellisées

Les 7 thématiques couvertes par le label

- **Meilleur accompagnement des vulnérabilités psychiques** (anxiété, dépression anté-natale et post-partum...)
- **Parcours personnalisé pour une bonne nutrition de la mère et du bébé** (alimentation, activité physique)
- **Soutien des parents de nouveau-nés fragiles** dans la rencontre avec leur enfant et l'établissement des liens affectifs
- **Repérage et accompagnement des addictions** (alcool, tabac, drogues...)
- **Aide à l'environnement social** (logement, couverture santé, mères isolées...)
- **Préparation d'un environnement favorable à la santé** (polluants, perturbateurs endocriniens...)
- **Adaptation de l'accueil et la communication avec les patientes en situation de handicap** (locaux, outils de dialogue...)

En savoir + : lien dossier de presse

Images libres de droits : lien drive

ITW ou reportage dans une maternité possible sur demande

Contact ARS Nouvelle-Aquitaine
Aurélie Riquelme | 07 64 26 13 16
Suzy Le Comte | 07 63 74 92 02
ars-na-communication@ars.sante.fr

